

# COMPÉTITION CAÏDALE ET PROCÈS D'INTÉGRATION D'UN CANTON MONTAGNARD : L'UNAYN

par

Ahmed ARRIF\*

A travers l'évolution de certains aspects institutionnels de l'histoire politique de l'Unayn, la présente étude s'attache à examiner quelques uns des principaux moments du procès d'intégration de ce canton montagnard à l'espace national et territorial du Maroc moderne. La phase historique qui nous intéresse en tout premier lieu concerne la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dont l'un des faits majeurs, aussi bien pour ce petit canton isolé que pour l'ensemble du Maroc, fût l'émergence de vastes empires caïdaux partis de quelques petites tribus du Haut Atlas pour rayonner sur d'immenses contrées et exercer tous les attributs de l'autorité politique sinon de la souveraineté.

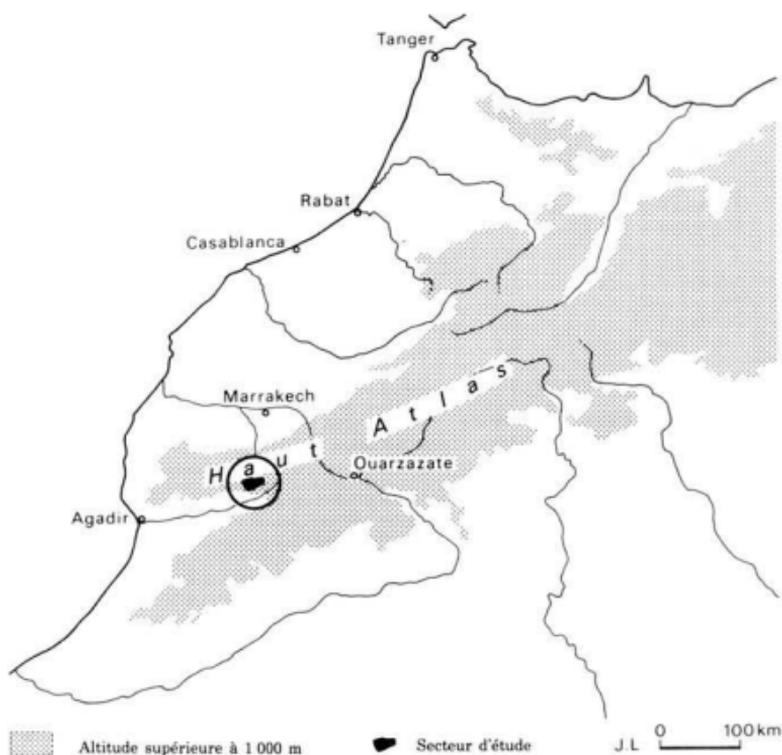
L'analyse de ce cas nous intéresse ici dans la mesure où nous pouvons saisir le rapport engagé par ces caïds avec les institutions économiques et socio-politiques locales et le sort qui fût finalement réservé à celles-ci, par le renforcement du pouvoir personnel des caïds et par l'accélération et l'impulsion qualitativement nouvelle, donnée à l'entreprise de quadrillage du territoire par le pouvoir central makhzénien.

## I. — L'UNAYN, UN « TAJINE SANS COUVERCLE »

Situé à quelques 140 km au sud de Marrakech, cerné par des chaînes atteignant les 2 700 m d'altitude, l'Unayn comme son nom l'indique (*anu* en berbère signifie *puits*) est une cuvette au cœur du Haut Atlas occidental que les autochtones désignent de façon assez triviale comme étant un « tajine sans couvercle ». L'absence du couvercle laisse entendre aujourd'hui le sentiment de délaissement qu'ils ont vis-à-vis de l'Etat et de ses appareils administratifs dont ils attendent presque tout. Entre autres attentes qui traduisent la grande évolution qu'à connue leur canton, figure à présent celle du regroupement de leur entité triable qui fût disloquée depuis que leur canton est devenu l'objet d'une compétition notamment entre les grands caïds, le Gundafi et le Glaoui.

La cuvette de l'Unayn est constituée d'une série de vallées peuplées de berbères sédentaires, d'origines hétéroclites (P. Pascon, 1983) mais représentant

\* Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, Rabat.



Carte de situation de l'UNAYN (établie par C. Crépeau)

en gros les conséquences de la séculaire montée des populations du sud vers le nord du pays. L'activité principale est l'agriculture irriguée, accompagnée de l'élevage et du commerce. Et comme dans de nombreuses contrées du sud, la migration interne et externe mobilise quelque 10 % de la population totale (C. Crépeau, 1983).

L'Unayn n'est toutefois pas aussi isolé que le laisse supposer la configuration géographique esquissée ci-dessus. En dehors de la circulation des idées et des hommes occasionnées par l'émigration, il est traversé par une piste anciennement fort usitée dans le sens sud/nord, franchissant le Haut Atlas par le col du Wijdane. Avec celle franchissant le col du Tizi N'Test, elles constituaient de grandes voies de passage : l'une étant prise dans le sens sud/nord et l'autre plutôt dans le sens nord/sud. Une piste latérale traversant le Tizi N'mri menait droit vers le défilé de l'oued N'Fis et vers Tinnel, la capitale de la dynastie almohade.

## II. — SOUS LES ALMOHADES, UNE INTÉGRATION À BASE RELIGIEUSE

Le processus d'intégration de ce canton à un espace national et/ou territorial étatique ou para-étatique relève d'un mouvement historique de longue durée qui a fonctionné le plus souvent sous forme de soubresauts ayant privilégié selon l'époque, selon la nature de la dynastie régnante, soit des aspects religieux soit d'autres aspects de type économique ou politique. Par ailleurs, l'Unayn est situé au cœur de la barrière géographique du Haut Atlas qui a longtemps fonctionné comme barrière militaire et politique à l'avantage de populations qui tout en reconnaissant le pouvoir symbolique et souverain du Makhzen, n'hésitaient pas à se mettre dans un état d'insoumission qui ne permettait pas à ce dernier d'exercer les composantes de cette souveraineté, principalement au niveau de la fiscalité et de la maîtrise de la violence armée.

La contestation de l'exercice effectif de la souveraineté à l'échelle de ce terroir permettait la persistance de modes d'organisation socio-politique dont l'organigramme se composait d'assemblées villageoises (*ijma'en*) flanquées ou non d'un *amgar* qui représente souvent le lignage le plus fort.

Ces assemblées désignaient leurs représentants dans le conseil de la *taqbilt* qui était l'organe le plus efficace sur le plan politique : organisation de la sécurité du territoire, arbitrage dans les conflits inter-villageois, déclaration de la guerre et de la paix avec les *taqbilts* voisines. Dans ce contexte, le *leff*, expression idéologiquement bien abstraite d'une alliance politico-militaire entre plusieurs tribus, constituait pour les populations leur horizon le plus large. Ibn Khaldoun avait déjà remarqué cette autonomie politique dont bénéficiaient les tribus de l'Adrar N'Dren (Haut Atlas) : « elles obéissent à des chefs ou des rois sortis de leur sein » (Ibn Khaldoun, 1978).

Au début du XVI<sup>e</sup> s., en 1515, Léon l'Africain traversant la vallée de l'oued N'Fis, à l'ouest de l'Unayn, lors de son séjour à Tinmel, fut éccœuré par l'insolence de certains héritiers spirituels d'Ibn Toumert, qui ne manquaient pas d'engager la polémique avec lui sur ses conceptions en matière de religion. Il n'en fallut pas plus pour qu'il juge que les habitants de ces montagnes menaient une vie de sauvages (sans foi ni loi ni roi...) au vu de leur manière de gouverner, même si un *fqih* se trouvait à la tête de leur assemblée et jouait un rôle (essentiellement) consultatif (Léon L'Africain, 1980).

Cette indication est intéressante dans la mesure où elle nous montre la persistance d'un mode de gouvernement mis en place par le Mahdi Ibn Toumert lui-même et par son successeur Abdel Moumen. Elle nous renvoie à l'une des principales modalités d'intégration qu'a connues l'Unayn, à savoir une modalité à base religieuse, dominée par le prêche pour le jihad et le redressement des mœurs et de la foi. Cette modalité almohade d'intégration de cantons montagnards à un espace idéologique plus large s'inspirait également de l'histoire de la mise en place des premières institutions islamiques à Médine qui reflétaient

les différences de statut entre la famille du prophète, ses proches compagnons, ceux qui avaient émigré vers Médine et ceux qui les avaient accueillis. Les Almohades élaborèrent avec beaucoup de soin cette politique du tri (*tamyiz*) que nous restituons le *Kitab al ansab* d'Al Badaq.

Dans la hiérarchie mise en place, l'Unayn, conquis en 1124, faisait partie des petites tribus ralliées au Makhzen almohade : l'ordre hiérarchique le situait après les « cinquante » membres du conseil supérieur, les gens de la jama'a, les défenseurs (*ansar*), les frères d'adoption acceptés par la tribu des *Harğa* — dont était originaire le mahdi — et enfin les émigrés (E. Lévi-Provençal, 1978, p. 66).

L'Unayn, comme les autres tribus de même rang dans la hiérarchie politique établie, fut constitué en une espèce de *Iqta'* à la tête duquel était placé un fqih reconnu pour son activisme religieux aux côtés du mahdi et adopté de ce fait par la tribu des *Harğa* sur ordre de « l'imam impeccable ». Il s'agissait d'un certain Mallûl b. Brahim b. Yahia as-Sanhaji qui était passé maître dans la sorcellerie, écrivant en « syriaque » et en caractères secrets; il fût aussi le secrétaire de l'imam (E. Lévi-Provençal, 1928, p. 59-60).

Il est intéressant de noter cette forme de gouvernement qui entraînait un quadrillage politico-religieux où le fqih, sorte de « garde vert », jouait un rôle de premier plan. C'est un modèle qui se trouve encore à l'ordre du jour, tant dans les faits que dans les idées, dans bien des pays du monde arabo-islamique.

La question de l'intégration se posait alors essentiellement au niveau de la propagation de la langue du Coran et des commandements élémentaires. C'est peut être bien la phase de l'histoire du Maroc où la norme religieuse constituait l'unique facteur de cohésion et de définition d'un espace étatique et proto-national. Pour le reste, le Makhzen almohade ne remettait pas en cause l'ordre tribal puisqu'il en provenait et s'en entretenait.

Il s'agissait d'un système de gouvernement qui ne heurtait pas le fonctionnement des institutions à l'échelle de la *taqbilt*. Que le fqih Mallûl b. Brahim fut nommé à la tête de la tribu d'Unayn, cela restait à un niveau trop élevé pour traiter des affaires de la population qui en réfèrent à l'assemblée des chefs de familles et au conseil de la *taqbilt*. Il devait intervenir, et de manière consultative sans plus, pour des questions concernant la sécurité du territoire, les alliances, la guerre et la paix avec les tribus avoisinantes ou la fiscalité. De telle sorte qu'en dehors de la situation de mobilisation pour le jihad, le niveau politique le plus étendu relevait du système d'alliance entre tribus d'un même *leff* de guerre (*amqon n'moqhel*).

### III. — QUADRILLAGE POLITICO-MILITAIRE ET PERMANENCE DES INSTITUTIONS LOCALES

Sous la dynastie alaouite, le Maroc connaît la mise en place d'un Makhzen essentiellement tourné vers l'intérieur du pays, cherchant à maîtriser les tribus pour assurer un exercice plus effectif des attributs de la souveraineté, notamment sur les plans militaire et fiscal.

C'est Moulay Ismaïl qui semble avoir été le plus loin dans cette entreprise.

Longtemps occupé à combattre les Dilaïtes après ses deux prédécesseurs, My Ismaïl se tourna vers les tribus proprement montagnardes du Moyen et Haut Atlas, ancien groupe fidèle de Dila : une entreprise qui lui prit dix ans de son règne. Le pouvoir central devait alors être dans une situation de mobilité constante afin d'exercer un maximum d'autorité vis-à-vis de chacune des parties du territoire convoitée.

En 1692-93, il s'acharna sur les Sanhaja du Haut Atlas qui constituaient encore un réduit d'indépendance vis à vis du Makhzen. Il réussit ainsi à étendre le pouvoir de la dynastie alaouite d'une manière jamais égalée auparavant, qui ne survivra pourtant guère à sa mort en 1727.

L'acharnement de My Ismaïl était motivé entre autres raisons par l'importance qu'il accordait à la maîtrise des réseaux de communication, et très particulièrement des axes traversant l'Atlas vers le Sud. La stratégie de la maîtrise des cols et voies d'accès était devenue centrale pour un Etat qui cherchait à se réaliser d'abord à l'intérieur de son territoire. C'est dans ce cadre que nous pouvons situer la campagne du Pacha de My Ismaïl, Abdel-Krim Ben Mansour Et-Tekni, contre le petit Cherif Idrisside de la Zaouia de Tasaft vers 1715, et à laquelle l'Unayn fut directement mêlé.

Cet épisode nous est livré par l'un des rares documents d'histoire sociale de l'époque écrit par le fils du chef de la zaouia traquée, Muhamed Ben Lhaj Brahim Ez-Zerhouni : *la rihla du Marabout de Tasaft* (Colonel Justinard, 1940).

L'importance de ce document réside ici dans le fait qu'il nous fournit, par ricochet, des informations sur la situation politique de l'Unayn au XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est alors que l'on se rend compte du poids du facteur géomorphologique dans la détermination des rapports de ce canton avec le Makhzen. Dès lors que l'Unayn fut identifié à une voie de passage importante à travers le col du Wijdane, ce canton avait toutes les chances de subir les effets du quadrillage politico-militaire minimal, notamment par la maîtrise des voies de communication. Ce qui fit que ce canton fut le premier à subir tout le poids de l'armée envoyée pour briser la révolte du chef de la petite zaouia de Tasaft.

Le motif invoqué pour cette campagne — une précieuse épée importée d'Andalousie entre les mains du chef de la zaouia — n'a de poids que par ce que révèle son symbolisme.

Installé par la force des armes à l'Unayn pour préparer son attaque contre la zaouia de Tasaft, le Pacha Ben Mansour en profita pour faire payer l'impôt à la population locale pendant un mois (Colonel Justinard, 1940, p. 51). Ez-Zerhouni rapporte que le Pacha fut l'hôte de plusieurs *amgars* à la tête des *taqbils* de l'Unayn comme Lahcen al-Azazi à Adouz. Etant maître de la cuvette de l'Unayn, le Pacha Ben Mansour, put s'organiser aisément pour conquérir la petite zaouia autour de laquelle s'était cristallisée la résistance des tribus de la vallée du N'fis. Cette capacité de mobilisation inquiéta au plus haut point car elle rappelait le modèle almohade toujours en veilleuse et pour ce fait bien redouté.

La soumission des tribus ne fut pas obtenue par le seul recours aux armes. Le Pacha envoya d'abord le Marabout Sidi Abdelhadj des Oulad Sidi Lahcen

d'Unayn aux 500 fantassins de l'oued N'fis qui étaient déjà postés en face du col du Wijdane, pour leur demander de se soumettre. Ce médiateur était originaire de la zaouia de Tamsallomt qui relève de la zaouia-mère de Sidi M'hamed U Yacoub à Imi n'Tatelt. Située sur l'axe de passage traversant la cuvette de l'Unayn, elle fournissait sans doute sa protection aux voyageurs.

L'échec de la médiation amena le Pacha Ben Mansour à opérer une grande levée d'hommes de l'Unayn que le narrateur Ez-Zerhouni évalue, sans doute avec beaucoup d'exagération, à 3 000 fantassins. Installé dans un pays hostile mais soumis, il ne tarda pas à engager la bataille contre les tribus du N'fis en plaçant le contingent levé en avant de l'armée par crainte de la trahison (Colonel Justinard, 1940, p. 72).

Au début de l'un des après-midis du mois d'Août 1715 (1<sup>er</sup> Ramadan 1127) eût lieu ce qu'Ez-Zerhouni appela « la trahison entre les tribus de l'Oued N'fis au col du Wijdane » (Colonel Justinard, 1940, p. 72). Les 500 fantassins rebelles devaient prendre la fuite, précédant celle du chef de la zaouia, vers les Ida U M'sattog, seule tribu qui se sentait alors dans une telle position de force qu'elle pouvait résister aux assauts de l'armée du Makhzen (1) et cela seulement grâce à la difficulté d'accès à ses hautes montagnes. Conséquence majeure politique de cet événement, « tout le jbel Dren fit sa soumission. Ils furent dépouillés de leurs biens, et on en fit un exemple » (Colonel Justinard, 1940, p. 72). Avant de repartir, le Pacha prit à titre de tribut 3 *quintar* d'argent à l'Unayn et 40 de tout l'oued N'fis, soit environ 132 kg. Mais Ez-zerhouni ne nous dit pas si l'impôt fut dès lors payé de façon régulière.

En tout cas, cette situation ne devait pas durer longtemps, puisque toute la force du quadrillage politico-militaire mis en place par My Ismaïl vola en éclat dès sa mort, à cause des conflits de pouvoir entre héritiers.

Bien des années plus tard, en 1737, Thomas Pellow, dans la relation de sa fuite, évoque la situation dans le Haut Atlas Occidental, à l'occasion de son passage par l'oued N'fis : il parle d'un pays ruiné par les guerres inter-tribales et, en tout cas, de l'absence de l'autorité politique du Makhzen (M. Morsy).

Le pays était retourné à son état d'avant la conquête de My Ismail, c'est à dire soumis à la prédominance des règles du jeu local où la *taqbilt* garde toute sa force de décision économique et politique malgré les obligations de solidarité vis à vis des *leffs Ayt'Atman* ou *Ayt Iraten*.

En somme, jusqu'au règne de Hassan 1<sup>er</sup>, et la montée des grandes chefferies du Haut-Atlas, l'Unayn comme tout le Dren était resté sous l'emprise d'institutions socio-politiques et économiques à horizon local avant tout, mettant à contribution, sous forme d'emboitements, différentes assemblées allant des *ijmma'n* du village, aux *ijmma'n* de la tribu en passant par ceux de la *taqbilt*. Les moments de prédominance d'enjeux politiques externes au canton furent finalement bien réduits et ne semblent pas avoir suivi un mouvement d'accumulation linéaire.

(1) « Les Ida U M'Sattog gardent au début du XVIII<sup>e</sup> siècle le nom de deux des prédécesseurs du pacha Abd el Krim (Ben Mansour), le Ghernati et le Souktani... qui furent impuissants à réduire la dissidence de la haute montagne » (Robert MONTAGNE, 1941, p. 93-94).

R. Montagne avait construit ce mouvement en un cycle à trois moments : « l'anarchie », l'apparition des chefs locaux et le « despotisme ruineux du Makhzen » qui se noie dans le retour de l'anarchie (R. Montagne, 1930, p. 146). C'est finalement une attitude d'esprit qui n'est pas loin de celle de Léon l'Africain... Même quand il voit en elle une « république berbère heureuse », *la taqbilt* avec son système politique fort élaboré lui apparaît comme un état d'anarchie qui n'est pas un mode de gouvernement viable. C'est en cela qu'au moins pour les analyses produites concernant des terrains frontaliers de l'Unayn, R. Montagne est à suivre beaucoup plus pour les descriptions nuancées des institutions politiques et économiques (les Agadirs notamment) que pour les interprétations et autres constructions théoriques qu'il en fit. De ce dernier point de vue, l'approche de Masqueray en Algérie, sur un sujet très semblable, nous paraît bien plus nuancée. Il cherchait à suivre le lent mouvement de solidification qui menait du village à la nation en passant par la peuplade et le peuple. Il parlait de superposition de couches successives : « la première de ces couches est le village; la seconde est la tribu. Elles se solidifient lentement et pendant ce temps, les éléments qui doivent s'y ajouter pour trouver la peuplade, puis le peuple, puis la nation flottent, plus ou moins consistants, tout alentour » (E. Masqueray, 1983, p. 103). Ce mouvement de « fusion » (F. Colonna, Préface à E. Masqueray, 1983, p. XVI) est double : intégrant/désintégrant; l'abolition des structures politiques initiales renforçant l'autonomie de la famille et « libérant mystérieusement une quantité nouvelle, l'individu » (F. Colonna, 1983, p. XVI).

C'est un peu dans ce sens que nous situons l'action spécifique qui fut celle des « grands caïds » au XIX<sup>e</sup> siècle.

#### IV. — MONTÉE DES CAÏDS ET ÉCRASEMENT DES ENTITÉS LOCALES

L'Unayn connu dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une évolution strictement liée à l'apparition et au développement de vastes entités caïdales, à la tête desquelles se trouvaient principalement les Glaoua et les Gundafa. Elle dépendit aussi des nécessaires compétitions et alliances qui rythmèrent leurs rapports. L'Unayn, dont le devenir fut très marqué, comme on l'a vu, par sa situation sur une zone de passage, comportant un col de rechange par rapport à celui du Tizi N<sup>o</sup>Test entre les mains des Gundafa, constitue pendant longtemps une sorte de zone-tampon entre les Glaoua qui l'encerclaient à l'Est et au Sud-est, les Gundafa à l'Ouest et au Nord et enfin les Ayt Bacha au Sud-Ouest. Les Ayt Bacha étaient nommés par Hassan 1<sup>er</sup> sur la partie de l'Unayn dite Unayn n'Ayt Semmeg relevant du *'amil* de Sous. En dehors de cette zone qui comprenait Tamtarga, Ayt Hmid, Ayt U Adouz, Ayt Lmimum, Iznaguen et Ayt Irk, le reste de l'Unayn était organisé politiquement sous forme de petites assemblées gérontocratiques ayant le plus souvent à leur tête un *amgar* qui n'était plus nécessairement le *faqih* des almohades. D'autres assemblées comme celle d'Ayt Soual n'en avaient pas (R. Montagne, 1930, p. 279).

Mais le fait nouveau avec l'ascension irrésistible des Gundafa et des Glaoua c'est que les assemblées — *ijmma'n* — qui ne semblaient pas gêner outre

mesure le Makhzen, incapable par ailleurs de concevoir ou de mettre en place des institutions de rechange à un niveau local, sont devenues pour les nouveaux caïds un obstacle dont l'élimination s'avéra nécessaire. Et c'est en menant un jeu de balance, profitant de la compétition entre les deux grands caïds, que les *ijmma'n* réussirent à se maintenir, même réduits, pratiquement jusqu'à la veille du Protectorat français en 1912. Le dernier grand *amgar* Bu Ikiyawen qui commandait à l'échelle de la tribu de l'Unayn toute entière fut assassiné dans le souk de *Tlat Adras* près de Tamsollomt, au moment du bref passage du Bacha Driss Mennou à l'Unayn en 1911 en remplacement des Glaoua, tombés un moment en disgrâce auprès de Moulay Hafid. L'aura et la puissance symbolique de cet *amgar* restent aujourd'hui encore présentes dans les esprits.

La marge de manœuvre des *ijmma'n* devenait très limitée au fur et à mesure que les besoins d'extension de l'espace vital caïdal s'affirmaient notamment chez les caïds de Tagondaft.

Ainsi, à la mort du Pacha de Marrakech Brahim Guerraoui et du sultan Muhammad Ben Abderrahman en 1873, profitant du classique remue-ménage qui met le Makhzen en situation de faiblesse, Muhammad El Goundafi entreprit d'élargir ses domaines vers le Sud, soit dans l'Unayn et chez les Ayt Semmeg, dont il contrôlait les cols depuis 1860 (R. Montagne, 1930, p. 302). Ayant du mal à s'allier ses frères de *leff* Ayt Iraten à l'Unayn et Ida U Zddag chez les Ayt Semmag, il chercha alliance chez les Ayt 'Athman de l'Unayn dont l'*amgar* Lhaj M'Barek était le chef le plus important. Ce dernier « apporte tout son concours à l'*amgar* de Tagoutaft en échange d'une rétribution honnête » (R. Montagne, 1930, p. 302) (2). Le jeu de balance entamait ainsi même les solidarités politiques les plus consacrées.

Cet hégémonisme présenté au nouveau Sultan Hassan I<sup>er</sup> comme les prémisses d'une nouvelle épopée almohade toujours redoutée, donna lieu à la mise sur pied d'une harka destinée à en limiter les visées. C'est à cette occasion que le chef de la maison de Talwat, Muhammad Tibibat El Glaoui, franchit pour la première fois les cols de l'Unayn à la tête des Ayt Waouzguit, en direction de Tinmel et de Talat N'Yacoub (R. Montagne, 1930, p. 305). Mais loin d'aboutir aux résultats immédiats escomptés, la bataille tourna au profit du Goundafi et lui permit enfin de postuler à la consécration de ses acquis. En effet, dès 1876, ce dernier fût nommé caïd du Makhzen et l'on assista à un retournement décisif : le Makhzen central devait profiter ici, comme il l'avait déjà fait avec les Glaoua, des velléités d'émergence d'un pouvoir local fort, pour s'attribuer à distance de nouveaux moyens de régulation et de maîtrise dans un espace qui lui était farouchement interdit. Six ans après, en 1882, dans une lettre adressée aux caïds nouvellement nommés dans le Sous dans le cadre d'une réforme administrative aux objectifs essentiellement fiscaux, Hassan I<sup>er</sup> reconnaissait que le pouvoir makhzénien sur les tribus du Haut-Atlas avait été éclipsé pendant plus de 60 ans (3). Avec cette réforme, une politique systématique de relais caïdaux

(2) Lhaj Mbarek sera assassiné vers 1885 par des alliés locaux du Glaoui.

(3) Lettre pastorale de Hassan I<sup>er</sup> scellée des derniers jours de Cha'abane 1239/16 juillet 1882, citée Paul PASCON, 1977, p. 368-369.

apparut, basée essentiellement sur le capital symbolique de légitimité associée à la nomination par dahir. Ce système devait assurer de plus grandes rentrées fiscales pour le trésor du Makhzen éprouvé par les onéreuses conditions de paix contractées avec les Espagnols depuis 1860.

Avec ces caïds qui devaient à chaque fois retrouver dans les biens de la population le prix avancé par l'obtention d'un *dahir*, on vit enfin apparaître le profil d'agents makhzéniciens capables de faire appliquer une politique fiscale en partie non canonique avec un impôt sur la propriété et non pas sur la production réelle (*Zakat* et *'achar*) (G. Ayache, 1958). A partir de là, le Makhzen mena une politique de surenchère, aiguissant la compétition entre les caïds, et optant pour ceux qui montrèrent le plus d'efficacité dans ce sens. L'Unayn fit pendant longtemps les frais de ce nouveau contexte politique.

Dans une lettre datée de 1883, Hassan I<sup>er</sup> enjoignit à Ahmed Bacha, avec force arguments de versets coraniques, de veiller au prompt versement des impôts canoniques dûs pour les exercices 1882 et 1883 (4). Manifestement, Ahmed Bacha n'était pas en mesure d'assurer régulièrement une telle fonction devant la rébellion qui s'empara de son commandement. En 1885, il sollicita l'aide du Sultan pour venir à bout. Le Gundafi, coïncé du côté du Nord par le Mtougui, s'empressa de porter secours aux Ayt Bacha à la demande de Hassan I<sup>er</sup> (5).

Appelé, lui aussi, pour aider Ahmed Bacha, le Glaoui en profita pour fomentier quelques troubles chez le Gundafi qui vit sa propre maison détruite. Ce dernier se plaignit au Sultan qui envoya son cousin Moulay Idriss pour mener une enquête sur place (6).

Mais en même temps, le Gundafi ne cessait pas de proposer à Hassan I<sup>er</sup>, ses capacités et sa prédisposition à soumettre Ahl Unayn pour les rendre aussi maniables que « les gens de la plaine » (Ahl L'uta) (7). Les efforts du Gundafi aboutirent à sa nomination à la place des Ayt Bacha sur Unayn n'Ayt Semmeg quelques années plus tard (8).

Abderrahmane Bacha qui succéda à son père reçut le même jour l'ordre de ne plus prétendre gérer ces mêmes territoires. Chose qu'il refusa, et mena la vie dure au Gundafi en suscitant une rébellion ouverte, d'ailleurs très largement suivie par les populations de l'ancien commandement de son père. Il nomma un Khalifa sur place et continua à imposer une *frida* (cotisation obligatoire) qu'il n'envoyait pas au trésor du Makhzen. Dépassé par les événements, le Gundafi sollicita l'aide du Sultan et des grands caïds du Sud. Déçu, il envoya le 19 avril 1892 une lettre au Sultan où il lui expliquait que la source de la dissidence en général venait de la négligence des caïds et que le fer de lance de celle-ci était les gens de l'Unayn (9). Il affirmait aussi que la réforme de l'ensemble passait

(4) Lettre datée du 10 Ramadan 1300. Fonds Ayt Bacha (en possession de l'auteur).

(5) Bibliothèque royale, Kummach n° 371, folio 139, lettre du 24/10/1885.

(6) BR, K. 370, Fo. 97, 5 mars 1886.

(7) BR, K 175, 1<sup>er</sup> mai 1886.

(8) BR, K. 639, Fo. 18, 4 février 1891.

(9) BR, L. 195, 19 avril 1892.

par la remise de ces derniers sur le droit chemin. Pour cela, il lui fallait l'aide effective des autres caïds du Sous, deux canons et des soldats du Makhzen. En échange, il proposait la saisie des troupeaux et de tous les biens des rebelles au profit du Makhzen.

Hassan I<sup>er</sup> lui confirma son aide par une plus grande pression sur les caïds Glaoui, Ould Chbani, Ach-chaddak mais ne lui envoya pas les canons. Dans le contexte de l'époque, cela revenait non seulement à le mettre sur le même niveau que le Glaoui qui en détenait déjà un, mais aussi à lui octroyer un objet dont la portée dépassait le seul aspect de puissance de feu. En effet, cette arme était vénérée comme un objet de culte qui conférait protection et *baraka*. Les gens y voyaient une parcelle de la souveraineté du Sultan et donc un « recours » qui dépassait le seul niveau des caïds et autres agents du makhzen. Pressés par le Sultan, les caïds du Sous commencèrent enfin à agir avec plus de vigueur aux côtés du Gundafi dès la fin de 1892. Ils soutinrent un siège de quatre mois contre les villageois retranchés à Tagordmi et Tinsmial, villages situés non loin du col de Tizi N'mri. On s'y souvient encore aujourd'hui de l'épreuve et de l'inégalité des forces. Le village de Tagordmi ne se soumit qu'à la mort de son *amgar* Malek N'Ayt Daoud. Ce qui n'empêcha pas le Gundafi de maintenir ses descendants dans le statut de *chioukhs*, surveillant le pays, chargés de la collecte des cotisations forcées et des levées d'hommes pour les corvées.

Rendant compte de l'événement, le caïd Ibn Ali Chbani prit soin d'indiquer, dans sa lettre au Sultan que c'est bien le Gundafi qui fit l'inventaire des biens des vaincus et que ni lui-même ni ses proches n'en reçurent rien (10). Il fallait bien mener jusqu'au bout l'opération consistant à partager avec le Makhzen central les fruits matériels de la collaboration politico-militaire.

Ainsi, par l'écrasement des *ijmma'ns* se termina l'un des épisodes les plus décisifs dans la détermination de la configuration de la carte politique et administrative de l'Unayn vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

A la mort d'Hassan I<sup>er</sup>, les caïds de Glaoua et de Tagondaft rendus à eux-mêmes, et dans l'ambiance générale de la *siba* qu'avait connue le pays, entreprirent l'expansion de leurs possessions territoriales et donc de leurs capacités de ponction des biens. L'Unayn, entre les domaines des deux grands caïds devint l'objet de luttes et les partisans des deux caïds prirent chacun le parti de son *leff*.

Cet épisode ne gêna en rien le Gundafi qui se retrouva en 1907 maître de la totalité de l'Unayn. Plus que jamais en faveur auprès de Moulay Abdel'Aziz, il reçut par dahir le commandement des fractions d'Ayt Khalf, d'Ayt Qodni, d'Agoudim et d'Afra (11). Le Glaoui ne put s'installer définitivement dans la plus grande partie de l'Unayn que vers 1908, soit au bout des nombreuses péripéties politiques nationales et internationales qui consacrèrent son hégémonie.

En effet à partir de 1904, à la mort du grand Vizir Ba Hmad, le Gundafi et le Glaoui recommencèrent à s'étendre et à se « frotter » : le Gundafi fut réduit

(10) BR, K. 193, 28 juin 1892.

(11) Lettre de M. Abdel'Aziz du 17 janvier 1897. Fonds Gundafi (Paul PASCON).

à s'enfermer dans ses forteresses entre 1904 et 1907 (R. Montagne, 1930, p. 338). Et en 1905, quand il demanda à ses frères la collecte d'une *frida* dans les tribus relevant de son commandement, pour rembourser les crédits qu'il avait été obligé de solliciter à Fès pour « acheter » de nouvelles tribus à Moulay Abdel Aziz, il ne cita point les tribus d'Unayn ou d'Ayt Semmeg alors qu'elles relevaient de lui par des dahirs de 1891 et 1897.

C'est vers 1908 que la paix fut rétablie entre les deux caïds sur le champ de bataille qui porte encore le nom de l'mhallt. Le partage de l'Unayn se fit selon l'acquis des escarmouches. Il fallut attendre l'entrée des troupes françaises en 1912 pour voir ce partage définitivement consacré, le Gundafi n'ayant pas pu saisir l'occasion de la disgrâce du Glaoui auprès de Hfid pour reprendre l'Unayn en 1911.

Ainsi la configuration politico-administrative de l'Unayn actuel hérite de la position des campements des *M'halla* des deux grands caïds en 1912.

## V. — L'OSSIFICATION DE PARTAGES CONJONCTURELS

A la faveur de la crise économique et politique que connaissait le Maroc au début du XX<sup>e</sup> siècle sous l'influence de facteurs aussi bien nationaux qu'internationaux, la volonté de puissance des grands caïds s'est vue dédoublée par une dimension extra-tribale, disons nationale. Mais l'action des grands caïds avait encore ceci de particulier qu'elle cherchait à utiliser les moyens et les réflexes socio-politiques locaux dans de larges stratégies territoriales qui n'avaient de chance d'être légitimes que par la recherche d'un maximum de compromission avec le pouvoir central. Ces vastes stratégies territoriales n'avaient pas pu donner lieu à un système de mobilisation d'envergure. Le « Grand Caïd » restait dans son comportement politique le chef d'un lignage qui a écrasé les autres et qui a muselé une fois pour toutes la *jma'a* locale.

Le sentiment de la précarité était peut-être le plus déterminant parce qu'il demeurait lié à une donnée stable, à savoir l'irrégularité économique, la rareté des biens et la dureté du milieu. C'est à peu près ce qu'avancait J. Berque sur la liaison entre la nature du terroir et celle du seigneur dans le Haut Atlas : « l'irrégularité économique conduit au seigneur... Une agriculture moyenne, équilibrée s'avère impraticable sur le plan individuel. Aussi passe-t-on presque sans transition dans cette société rurale du pauvre hère au « notable »... Contre la ruine indéfinie du milieu, le chef réagit par l'expansion immobilière et l'utilisation des faibles... » (J. Berque, 1949).

Par rapport à cette situation, le « grand caïd » ne se distingue que par un surcroît d'ambition politique, qui investit tous les créneaux de mobilisation politique et militaire et principalement le système des *leffs*. Rien n'est plus expressif de cette situation que la valse des alliances qui précéda et accompagna l'agonie du Makhzen précolonial.

Les grands caïds virent le prolongement immédiat de leurs projets politiques qui ne dépassaient pas l'exercice de l'autorité, par la disposition des

biens des populations soumises, non pas avec le Makhzen, mais plutôt avec l'administration du Protectorat qui élaborait, sous l'impulsion de Lyautey, sa « politique des grands caïds ».

L'arrivée du Protectorat changea en effet la nature des problèmes en inaugurant une politique de quadrillage du territoire qui comportait d'autres aspects que ceux strictement d'ordre militaire, religieux ou fiscal.

De nouvelles institutions qui servirent de relais pour la domination politique et économique du pays apparurent : code foncier, ouverture de pistes, écoles rurales, assemblées du *'urf*, bureaux administratifs, soit autant d'institutions qui ne cadraient absolument pas avec le profil du caïd de l'époque, même si son rôle devait être encore maintenu. Le cas de Tayeb Gundafi qui du jour au lendemain se retrouva réduit à réintégrer la position de « simple » caïd est l'un des plus exemplaires : la politique des grands caïds avait cessé d'être à la mode (Colonel Justinard, 1951, p. 199-200).

L'administration coloniale allait même chercher à refaire vivre le système des assemblées locales que les grands caïds avaient décimées. Il était évident que ce n'était là qu'une manœuvre pour confirmer la disparition des *ijmma'n* et pour limiter l'envergure que les caïds avaient prise au moment de la transition : « il fut décidé que les tribus seraient confiées à leurs anciens chefs sous réserve que les *jma'as* dont l'autorité était devenue nulle, reprennent sous notre surveillance, leur souveraineté d'antan » (12). D'ailleurs, dès 1919 un dahir instaura une catégorie juridique nouvelle, celle de la « tutelle » sur les collectivités locales. Le chemin fut ainsi tracé...

En fait, la politique coloniale consista dans une large mesure en l'ossification de situations qui étaient le plus souvent le résultat de départages conjoncturels, à travers la mise en place d'un réseau d'administration civile et militaire du territoire au détriment des dimensions tribales. C'est la consécration de la distribution administrative de la population esquissée par la distribution fiscale depuis Mohamed Ben Abberrahmane. Le cas de l'Unayn à cet égard est éloquent.

Ainsi le découpage du territoire qui n'est que le fruit de luttes et de tractations caïdales fut consacré dès l'avènement du Protectorat comme étant le découpage administratif officiel, une même entité territoriale resta jusqu'à l'indépendance partagée entre les deux commandements caïdaux des Gundafa et des Glaoua, auxquels s'était juxtaposée toute une armature administrative, militaire et civile qui répondait aux objectifs français de pénétration mesurée de terroirs qui ont été toujours farouchement interdits à une trop grande main-mise du pouvoir central (Ecole, assemblées de justice *'urf*, sociétés indigènes de prévoyance, Eaux et Forêts...).

Mais ce qu'exprima encore plus cette nouvelle situation où la logique du quadrillage du territoire selon les propres normes de l'administration centrale allait pratiquement se passer de toute tentative d'adaptation aux données

(12) Saïd GUENNOUN, *Le Makhzen et la montagne berbère*, in A. LAROUÏ, 1977.

géographiques et ethniques locales c'est le fait qu'au lendemain de l'indépendance, l'Unayn fut partagé entre trois provinces (Marrakech, Ouarzazat, et Agadir), de sorte que selon qu'il se trouve dans tel ou tel village, le villageois peut relever de tel ou tel chef-lieu de cercle situé à 40, 45 ou 56 kilomètres.

Dans leurs rapports au pouvoir, la situation du partage de l'Unayn devient moins abstraite pour les gens. Au temps des caïds Gundafa et Glaoua, leurs représentants locaux intervenaient directement et immédiatement dans toutes les affaires de police, d'administration ou de ponctions fiscales et autres. L'horizon local continuait à prévaloir. Les villageois se déterminaient d'abord par rapport au jeu politique et social local.

L'indépendance évidemment ébranla ce type de rapports en introduisant de nouvelles institutions et des valeurs qui induisent une certaine représentation du citoyen comme entité ayant des droits mais aussi des obligations; seulement, il s'agit là d'obligations qui ne sont pas toujours à remplir sur place. L'extrait d'acte de naissance ou de décès n'est plus donné par le *fqih* du village avec quelques témoins. L'impôt est à payer au chef-lieu de cercle sinon à celui de la province qui est encore plus lointain.

On se retrouve là au terme d'un processus de délocalisation où l'action et la compétition caïdale ont été déterminantes. Ainsi les grands caïds auront d'abord fait le jeu du Makhzen qui était, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'incapacité matérielle d'assurer un quadrillage de l'ensemble du territoire, avant de favoriser à travers la dislocation des assemblées villageoises et des *taqbilts*, une relégation irréversible du cadre socio-politique de l'affirmation de la société civile face à la longue émergence d'un pouvoir central au sens étatique du terme.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AYACHE (Germain). — « Aspects de la crise financière au Maroc », in *Revue historique*, t. CCXX, oct. déc. 1958.
- BERQUE (Jacques). — « Terroirs et Seigneurs du Haut Atlas », in *Revue de Géographie du Maroc*, 1949, n° 1.
- CREPEAU (Christian). — *Evolution démographique 1936-1982*. Etude inédite, projet Unayn, 1983.
- Ibn KHALDOUN. — *Histoire des Berbères*, traduction de De Slane, t. I, Ed. Geuthner, Paris, 3<sup>e</sup> tirage, 1978.
- JUSTINARD (Colonel). — *Le Caïd Gundafi*, Ed. Atlantides, 1951.
- JUSTINARD (Colonel). — *La Rihla du Marabout de Tasaft. Notes sur l'histoire de l'Atlas*. Texte arabe du XVIII<sup>e</sup> siècle traduit et annoté. Geuthner, 1940.
- L'AFRICAIN (Léon). — *Description de l'Afrique*. Traduction arabe de M. Hijji et M. Lakhder, t. I, Ed. SMER, Rabat, 1980.
- LAROUÏ (Abdallah). — *Origines sociales et culturelles du nationalisme marocain*. Maspero, Paris, 1977.
- LEVI-PROVENÇAL (E.). — *Documents inédits sur l'histoire almohade*. Ed. Geuthner, Paris, 1928.

- MASQUERAY (Émile). — *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*.  
« Archives maghrébines », Edisud, Aix-en-Provence, 1983.
- MONTAGNE (Robert). — *Les Berbères et le Makhzen*, Félix Alcan, Paris, 1930.
- MORSY (Magali). — *La relation de Thomas Pelow. Une lecture du Maroc au XVIII<sup>e</sup> siècle*.  
Ed. Recherche sur les civilisations, Paris, 1983.
- PASCON (Paul). — *Le Haouz de Marrakech*, 2 tomes, Rabat, 1977.
- PASCON (Paul). — *Le peuplement de l'Unayn*. Note inédite, projet Unayn, 1983.